

FORMATION DES DÉLÉGUÉS ÉLÈVES



- POUR UNE GÉNÉRATION D'AVENIR -

Mouvement d'Education Populaire, complémentaire de l'école publique et reconnu d'utilité publique, nous œuvrons à proposer des formations de qualité, réalisées grâce à des personnes qualifiées et un réseau national fort.



- ✓ Partant de situations concrètes, nous privilégions une méthodologie participative et dynamique !
- ✓ Un projet de formation s'élabore en partenariat avec l'équipe éducative, dans un souci de complémentarité.
- ✓ Notre intervention s'adapte à la problématique et aux besoins identifiés par l'établissement.



Ligue de l'Enseignement
Fédération des Oeuvres Laïques de Lot et Garonne
Association péri-éducative agréée par l'Education Nationale,
partenaire des établissements scolaires

QUI SOMMES-NOUS ?

Un Mouvement d'idées :

La Ligue de l'Enseignement se mobilise contre les inégalités et les discriminations. Elle inscrit son engagement pour une république démocratique et laïque.

Mouvement complémentaire de l'École, elle agit pour la transformation et la démocratisation de l'École afin qu'elle soit bien « l'École de Tous »

Mouvement d'éducation populaire, elle invite tous les citoyens à s'associer, débattre et agir. Elle envisage la notion de formation tout au long de la vie.

Mouvement social, elle contribue à la reconnaissance du rôle de nos associations pour que les citoyens continuent à s'associer librement et construire des solidarités dans un but autre que le partage des bénéfices.

Un Partenaire Institutionnel :

Reconnue d'utilité publique, elle œuvre avec les Ministères de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, de la Culture et du Travail, et avec les Collectivités Territoriales (locales et régionales).

Une Fédération d'Associations : :

Un Réseau Associatif National

2 millions d'adhérents – 30 000 associations
102 Fédérations départementales –
22 unions régionales

Un Réseau Associatif Départemental

14000 adhérents – 340 associations

FORMATION DES DÉLÉGUÉS ÉLÈVES

- CONTENU -

La formation poursuit quatre objectifs :

- ✓ Formation civique
- ✓ Droit d'expression et apprentissage de la responsabilité
- ✓ Connaissance de l'établissement et de son environnement
- ✓ Fonctionnement de l'établissement

De nombreux sujets peuvent être abordés :

- ✓ Droits et devoirs des élèves en général et des délégués en particuliers.
- ✓ Connaissance de l'établissement, du rôle de chacun dans la communauté éducative
- ✓ Connaissance des instances de participation des délégués
- ✓ Préparation d'un conseil de classe
- ✓ Communication
- ✓ Transmettre une information
- ✓ Animation d'un débat, conduite de réunion
- ✓ Prise de décision collective
- ✓ Conception et proposition de projet



Exemples de modules :

▶ **Préparation à l'élection des délégués élèves :**

En plus des informations relatives à l'élection, des lieux et modes d'expression, nous nous attachons à bien montrer que la démocratie est l'expression de tous à travers leurs élus

▶ **Formation des délégués élèves :**

Il s'agit d'informer et de former les délégués à leurs nouvelles missions. Leur donner les moyens d'être à l'aise et performants.

▶ **Connaissance des instances :** Ce module s'adresse aux nouveaux entrants et aux élus des différentes instances. Il permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement et de connaître les différentes instances à travers ses élus, ses missions, etc...

▶ **“Et si on communiquait ?” :** Afin de préparer un groupe à ses différentes interventions, nous proposons des exercices de cohésion de groupe et d'entraînement à la communication (savoir écouter, transmettre un message, prendre la parole, le consensus, ...)

FORMATION DES DÉLÉGUÉS ÉLÈVES - MODALITES -

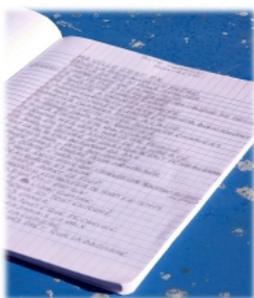
Modules à géométrie variable :

Par exemple :

- ✓ La demi-journée sur un thème précis.
- ✓ La journée articulée autour de 2 ou 3 thèmes.
- ✓ Le cycle de plusieurs interventions à différents moments clefs de l'année.
- ✓ Le séjour de 2 ou 3 jours de formation favorisant l'apprentissage de la vie en groupe.



Marche à suivre :



- ✓ Définir avec le chef d'établissement les objectifs et le contenu de la formation.
- ✓ Mettre en place une équipe de pilotage (professeurs, conseillers d'éducation, personnels administratifs...)
- ✓ Proposer un programme détaillé et évaluer le coût financier.
- ✓ Signer une convention entre la Ligue de l'enseignement et l'établissement.

Recommandations :

- ✓ Pour travailler dans des conditions satisfaisantes, nous préconisons un groupe d'une quinzaine d'élèves par animateur.
- ✓ Lorsque cela est possible, nous proposons que la formation soit faite en dehors des murs de l'établissement.

Circulaire du 2 novembre 1990 :

« Cette formation est indispensable si l'on veut que les délégués élèves deviennent des partenaires à part entière de la communauté éducative, et ne restent pas de simple représentants des élèves plus ou moins passifs. »

LES AUTRES FORMATIONS



- POUR UNE GÉNÉRATION D'AVENIR -

La Ligue de l'enseignement de Lot et Garonne peut également, à votre demande, intervenir sur d'autres thématiques !



DEVELOPPEMENT DURABLE



ÉDUCATION CONTRE LES PRÉJUGÉS :

- LUTTE CONTRE LE RACISME
- LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE
- RAPPORTS DE GENRE/SEXISME

DESCRIPTION



Un temps de formation autour de l'écocitoyenneté, du montage de projet et du rôle de citoyen.

Un temps d'atelier/débat sur 2 à 3H autour du concept de Développement Durable et de ses différentes représentations.

Un accompagnement personnalisé dans la mise en place d'un Agenda21 scolaire.



Exercices pratiques et débats permettant de tester les connaissances sur les discriminations et de mettre en exergue les préjugés qui sont à la base des comportements discriminatoires.

Retour sur des points de l'histoire afin de mieux comprendre les mécanismes du racisme.



Rappel des différentes lois sur les discriminations.

TARIFS

- PAR GROUPE DE 18 ELEVES -

Le module (3 Heures)	140 €
La journée	250 €
Le cycle de 2 jours	420 €
Le séjour de 3 jours (dans un centre d'accueil de la FOL)	Devis sur demande

Nous restons à votre disposition pour toute autre demande. En espérant être l'un de vos partenaires pour l'année à venir, nous vous remercions de votre attention.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
ELABORATION DE PROGRAMME
OU DEMANDE DE DEVIS**

Laurence LAMORLETTE
Déléguée Education

Ligue de l'Enseignement de Lot et Garonne
108 Rue Fumadelles
47000 AGEN

T : 05 53 77 05 30 - F : 05 53 77 05 37
M : l.lamorlette@laligue-fol47.org

